

Chef(fe) de projets culture et vie urbaine

MISSIONS GENERALES DU POSTE :

Placé-e sous l'autorité hiérarchique de la directrice de la communication et des relations publiques, le/la chef(fe) de projet culture et vie urbaine a pour mission de proposer et développer des actions visant à promouvoir la culture d'une part et développant l'urbanisme transitoire d'autre part sur le territoire de l'Opération d'intérêt national portée par l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay. Son action s'inscrit dans la stratégie globale liée à la vie urbaine de l'établissement et se déploie en lien avec les équipes opérationnelles de l'EPA, ses partenaires et les différents acteurs du territoire.

MISSIONS ET RESPONSABILITES :

Promotion de projets culturels à l'échelle du territoire

- Finaliser un inventaire complet de l'offre culturelle du territoire ;
- Proposer un dispositif de promotion de cette offre auprès de l'ensemble des usagers du territoire en accompagnant les opérateurs culturels ;
- Identifier des actions culturelles complémentaires, notamment dans la création, de l'offre existante en partenariat avec les collectivités locales et les acteurs culturels locaux ;
- Contribuer au développement de coopérations entre les différents opérateurs culturels et imaginer de nouvelles dynamiques collaboratives en y associant des acteurs tels que les grandes écoles et entreprises présentes sur le plateau de Saclay ;
- Concevoir des projets pérennes et ponctuels, étudier leur viabilité et assurer leur mise en œuvre ;
- Participer à la préparation, au suivi et à la co-animation des réunions de travail et des groupes de travail et de concertation ;
- Assurer une veille du secteur culturel et identifier de nouvelles opportunités innovantes et/ou expérimentales, si possible en créant des passerelles avec les activités scientifiques présentes sur le territoire.

Identification et mise en œuvre de projets d'urbanisme transitoire en lien avec la direction de l'aménagement

- Maintenir et actualiser la cartographie des actifs susceptibles de faire l'objet d'une valorisation au titre de l'urbanisme transitoire, du réseau d'acteurs présents sur le territoire (associations locales, acteurs intermédiaires, etc.) et proposer des documents de présentation permettant la prise de décision (notes de positionnement, benchmark, communication, etc.) ;

- Coordonner les relations entre les services de l'EPA concernés, les partenaires extérieurs et/ou les prestataires impliqués dans les projets ;
- Développer des projets d'occupations temporaires utiles à la valorisation du territoire ou à l'anticipation d'usages futurs en veillant à la sécurisation juridique et technique des lieux et manifestations ;
- Contribuer à l'identification et à l'émergence des projets en activant les réseaux d'acteurs ;
- Expérimenter de nouveaux usages à destination des habitants et des acteurs du territoire tout en prospectant de nouveaux occupants ;
- Rédiger les cahiers des charges et piloter les appels à projets ;
- Préparer et animer les instances de suivi des projets dans la durée ;
- Promouvoir les événements et contribuer à leur bon déroulement ;
- Contribuer à l'évaluation des actions et à leur communication.

FORMATION ET COMPETENCES :

- Bac+3/5 en architecture, urbanisme, géographie & aménagement, gestion de projets culturels, commerce ;
- Expérience significative dans un poste et un environnement similaire ;
- Maîtrise de la gestion de projets urbains alternatifs et de projets culturels, de l'élaboration du budget à la mise en œuvre ;
- Solides compétences dans le montage de projets transversaux et aptitudes pour le travail en équipe ;
- Sens politique ;
- Bonne connaissance des réseaux, notamment des acteurs institutionnels et du secteur associatif ;
- Aisance à l'oral (présentation de projets) et bon relationnel ;
- Excellentes qualités rédactionnelles ;
- Bon sens de l'organisation, des priorités et rigueur dans les suivis ;
- Maîtrise des logiciels de bureautique, d'infographie et d'outils numériques ;
- Capacités à rendre compte et être force de proposition.

REJOINDRE L'EPA PARIS SACLAY :

- Contrat à durée indéterminée
- Titres restaurant d'une valeur de 9 € (60% pris en charge par l'employeur) ;
- Mutuelle ;
- Intéressement ;
- 14 jours de RTT et 28 jours de congés payés ;
- 2 jours fixes hebdomadaires de télétravail.